

1. Introduction

Le changement climatique est un problème qui affecte les écosystèmes, les économies et les sociétés à l'échelle mondiale. C'est pourquoi tous les pays ont besoin de cadres politiques qui sont suggérés pour inclure l'éducation à l'environnement et le développement de carrières vertes afin de répondre aux exigences d'une économie durable et de structures de gouvernance pour guider l'action climatique.

2. Politique et gouvernance en matière de changement climatique

Les cadres politiques définissent les actions et les réglementations nécessaires pour lutter contre le changement climatique aux niveaux local, national et mondial, tandis que les structures de gouvernance assurent la mise en œuvre, le suivi et l'application de ces politiques climatiques.

Plusieurs conventions et actions internationales relatives au changement climatique ont permis d'intensifier les efforts déployés à l'échelle mondiale pour lutter contre le changement climatique. Ces cadres et accords ont rassemblé les nations pour collaborer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'adaptation aux impacts climatiques et à la promotion de la durabilité. Voici quelques-uns des accords les plus importants :

3. Principaux accords et conventions internationaux sur le changement climatique

1. Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) - 1992

Signée en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, elle a ouvert la voie aux futurs accords mondiaux sur le climat. Elle a établi le principe des responsabilités communes mais différenciées, reconnaissant que tous les pays sont responsables de la lutte contre le changement climatique, mais que les pays développés doivent prendre l'initiative.

2. Protocole de Kyoto – 1997

Le protocole de Kyoto, adopté en 1997, est un traité international juridiquement contraignant qui engage les pays développés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre sur la base d'objectifs négociés pour chaque pays.

3. Accord de Paris - 2015

L'Accord de Paris, adopté lors de la COP21 en 2015, est un traité international historique qui vise à limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, avec des efforts pour le limiter à 1,5°C.

4. Les mécanismes de Kyoto : Échange de quotas d'émission, MDP et MOC

Dans le cadre du protocole de Kyoto, trois mécanismes fondés sur le marché ont été créés pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de réduction des émissions : Échange de quotas d'émission : Mécanisme de développement propre (MDP) : Mise en œuvre conjointe (MOC).

5. Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone - 1987

Le protocole de Montréal est considéré comme l'un des accords internationaux les plus réussis en matière d'environnement. Sa mise en œuvre a conduit à une réduction spectaculaire des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, et ses avantages pour le climat comprennent la prévention de millions de tonnes d'émissions d'équivalent CO₂.

6. Mécanismes mondiaux de financement du climat : Fonds vert pour le climat (FVC) et Fonds d'adaptation

Le Fonds vert pour le climat (FVC) a été créé pour financer des projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans les pays en développement. Le Fonds d'adaptation aide les pays vulnérables à s'adapter aux effets du changement climatique.

7. Rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)

Le GIEC, créé par les Nations unies et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), évalue les données scientifiques relatives au changement climatique, à ses effets et aux stratégies potentielles d'adaptation et d'atténuation.

8. Sommets de la COP (Conférence des parties)

La COP est l'organe décisionnel de la CCNUCC. Les sommets de la COP jouent un rôle central dans l'élaboration de la politique climatique internationale et la promotion de la coopération mondiale. Ils permettent aux pays de prendre de nouveaux engagements, de mettre à jour leurs CDN et de discuter du financement de la lutte contre le changement climatique et du transfert de technologies.

9. Le Programme 2030 pour le développement durable et les Objectifs de développement durable (ODD)

En 2015, les dirigeants mondiaux ont adopté le Programme 2030 pour le développement durable, qui comprend 17 ODD, dont l'un (l'ODD 13) est spécifiquement axé sur l'action climatique. Les ODD visent à éradiquer la pauvreté, à protéger la planète et à garantir la prospérité pour tous d'ici 2030.

10. Le pacte climatique de Glasgow 2021 (COP26)

Lors de la COP26 à Glasgow, les pays ont pris de nouveaux engagements pour accélérer l'action climatique, notamment des objectifs plus ambitieux en matière de réduction des émissions, des efforts pour éliminer progressivement le charbon et des engagements pour augmenter le financement climatique pour les pays en développement.

Ces conventions, actions et accords internationaux ont collectivement façonné la réponse mondiale au changement climatique, en faisant progresser à la fois les cadres politiques et les initiatives pratiques pour relever les défis environnementaux.

Outre ces actions directrices, il est également nécessaire de mentionner plusieurs documents d'orientation qui offrent une base pour une éducation à l'environnement et au climat actualisée et fondée sur des preuves. Ces documents sont les suivants :

1. **Cadre de l'UNESCO pour l'éducation au développement durable (EDD)** : Ce document comprend des approches pédagogiques, des compétences globales et des recommandations.
2. **Rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)** : Ces rapports fournissent les données scientifiques les plus récentes sur le changement climatique, y compris les impacts, les risques et les stratégies recommandées pour l'atténuation et l'adaptation.
3. **Rapport de l'OCDE sur les politiques et pratiques d'éducation à l'environnement** : Ce rapport donne un aperçu des politiques et pratiques efficaces en matière d'éducation à l'environnement dans différents pays.
4. **La déclaration de Tbilissi (UNESCO-PNUE, 1977)** : Elle définit les objectifs et les principes qui sous-tendent les programmes d'éducation à l'environnement dans le monde entier.
5. **Normes scientifiques de la prochaine génération (NGSS)** : Ces normes définissent des objectifs d'apprentissage spécifiques pour les élèves, en particulier dans le domaine des sciences de l'environnement.
6. **Guide d'enseignement EMILE (Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère)** : Ce guide propose des stratégies pertinentes pour intégrer l'apprentissage des langues dans l'enseignement des sciences de l'environnement et du climat.
7. **Rapports sur l'avenir de l'environnement mondial (GEO)** : Publiés par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), ces rapports présentent des données et des analyses sur les questions environnementales dans le monde entier.
8. **Livre blanc international de la jeunesse sur l'action climatique** : Réalisés par des réseaux et des organisations de jeunes, ces documents fournissent souvent des informations uniques sur la manière dont les jeunes perçoivent et abordent les questions climatiques.
9. **Déclaration de l'UNESCO sur les principes éthiques de 2017 concernant le changement climatique** : Elle exprime la préoccupation des États membres de

l'UNESCO quant au fait que le changement climatique pourrait créer des dommages et des injustices moralement inacceptables.

Si l'on considère les initiatives et les documents créés, on constate qu'il y a eu des actions qui ont eu un impact. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs climatiques à long terme et la coopération internationale est la clé pour atténuer les effets du changement climatique.

Notre projet **Le_moon** nous a donné cette chance de coopération internationale. En travaillant sur le projet, nos études aboutissent souvent à des cadres politiques, ce qui nous a convaincus de collaborer avec les décideurs. Nous avons pu entrer en contact avec les décideurs grâce aux efforts de chaque partenaire, en particulier **AFAD (Manisa City Disaster and Emergency Directorate)**, car il s'agit d'une organisation gouvernementale qui étudie elle-même les cadres politiques.

Dans les locaux d'AFAD à Manisa, **l'équipe des jeunes de Le_moon** s'est réunie à l'occasion d'un forum. Ils ont discuté des défis environnementaux et de la crise climatique au sein de différents comités et ont proposé une solution qui a été transmise aux décideurs politiques.





ABOUT FORUM VISION

It's all important to provide young people with an environmental education that will enable them to define environmental problems, collect relevant information and make correct decisions

4. Recommandations pour les décideurs politiques

- **Renforcer l'éducation climatique** : Investir dans des programmes de sensibilisation au climat au sein des établissements d'enseignement et des communautés permet de constituer une population avertie et préparée.
- **Soutenir les technologies vertes et l'innovation** : Les aides, les subventions et les politiques fiscales favorables encouragent le développement d'énergies propres, la gestion des déchets et les technologies de conservation de l'eau.
- **Accroître les investissements dans les énergies renouvelables** : des mesures incitatives et des projets soutenus par le gouvernement favorisent la transition des combustibles fossiles en promouvant l'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique et d'autres sources renouvelables.
- **Faire appliquer les réglementations environnementales** : La mise en œuvre et l'application des réglementations limitent la pollution, sauvegardent les écosystèmes et encouragent l'utilisation responsable des ressources.
- **Se concentrer sur l'équité climatique** : S'attaquer à la justice environnementale en soutenant les politiques qui bénéficient aux communautés marginalisées protège les droits des autochtones, en reconnaissant leur relation unique avec l'environnement.

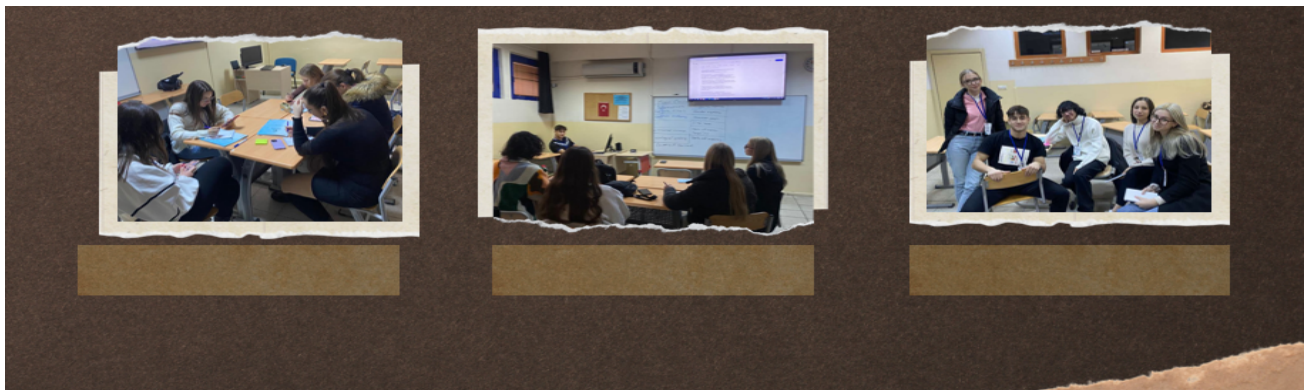
5. Recommandations spécifiques au projet à l'intention des décideurs politiques

Le projet a débouché sur un programme scolaire en ligne, des modules en ligne et une plateforme d'apprentissage en ligne. Pour intégrer efficacement le programme d'enseignement en ligne sur l'éducation à l'environnement et le changement climatique, les modules et la

plateforme d'apprentissage en ligne dans l'enseignement scolaire, la collaboration entre le ministère de l'éducation nationale, les organisations environnementales et les administrateurs des écoles est essentielle. Les autorités devraient organiser des programmes de formation initiale et d'orientation des enseignants afin de les familiariser avec la méthodologie, le contenu et l'approche interactive du projet. Les écoles pourraient adopter un modèle d'apprentissage mixte, dans lequel les élèves utilisent des contenus numériques en améliorant les environnements d'apprentissage en face à face et à distance. Les résultats du projet peuvent être testés dans des écoles sélectionnées dans différentes régions afin d'évaluer leur impact et de les adapter en fonction des réactions des enseignants et des élèves. Les écoles pourraient soutenir davantage les travaux du projet en organisant des clubs environnementaux ou des activités extrascolaires qui favorisent les projets pratiques, les discussions sur les politiques environnementales actuelles et la collaboration avec les communautés locales sur des initiatives de durabilité. En encourageant l'éducation à l'environnement et les pratiques de développement durable grâce à ce projet, les élèves de toute l'Europe seront mieux équipés pour faire face aux conséquences du changement climatique et les atténuer à l'échelle locale, nationale et mondiale.

6. Conclusion

Une approche solide et collaborative est essentielle pour relever les défis complexes posés par le changement climatique. Les politiques et les cadres de gouvernance, associés à l'éducation et à une main-d'œuvre bien préparée, peuvent ouvrir la voie à un avenir durable et résilient.



Laboratoire de politiques de l'UNESCO :

« Divers mouvements, y compris ceux qui recherchent la justice en matière de genre, de climat et d'économie, doivent s'unir pour faire pression en faveur du bien-être éco-social (Jones et O'Donnell, 2018). À tous les niveaux, qu'il s'agisse des idées, du langage ou de l'imagination, la mobilisation collective et la participation inclusive sont nécessaires pour renforcer notre pouvoir de transformation ».

7. Références

- Murphy, M. (2022). From talk to walk - what we need to build eco-social welfare. UNESCO Inclusive Policy Lab: Think Pieces, December 20, 2022, <https://community.unesco.org/inclusivepolicylab/s/thinkpiece/2256-MCYDCCYCU7VFBVXEUJDKUVIHNOPA>
- United Nations (1992). United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). https://unfccc.int/files/essential_background/background_publications_htmlpdf/application/pdf/conveng.pdf
- United Nations (2015). Paris Agreement. https://unfccc.int/files/essential_background/convention/application/pdf/english_paris_agreement.pdf
- United Nations (n.a.). What is the Kyoto Protocol? https://unfccc.int/kyoto_protocol
- United Nations (2015). Transforming the World: The 2030 Agenda for Sustainable Development. <https://sdgs.un.org/publications/transforming-our-world-2030-agenda-sustainable-development-17981>
- UNESCO (2019). Framework for the Implementation of Education for Sustainable Development (ESD) beyond 2019. https://www.iau-hesd.net/sites/default/files/documents/unesco_esd2030_framework.pdf
- UNESCO (2020). Education for sustainable development: a roadmap. <https://doi.org/10.54675/YFRE1448>
- UN Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) reports. <https://www.ipcc.ch/reports/>

Ce rapport a été financé par la Commission européenne. Le soutien de la Commission européenne à la production de ce rapport ne constitue pas une approbation de son contenu, qui reflète uniquement les opinions des auteurs. La Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce rapport.